

Conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit ce jour, mardi 11 février 2014 à 18h, sous la direction de Monsieur Le Person (Principal) en présence de :

- Monsieur Rabès-Valton (Principal Adjoint), Madame Baïdomti (Gestionnaire)
- Madame Gonzalez (Atos)
- Madame Ramparison (infirmière)
- Mesdames Delseray, Macheda, Loraud, Bouzekri et Messieurs Gomez, Bierce (professeurs) (personnels d'éducation et d'enseignement liste intersyndicale ouverte aux sympathisants)
- Madame Cottenceau(mairie) et Monsieur Dova (conseil général)
- Mesdames Cocoual et Thibaut (représentantes parents d'élèves PEEP), Madame Cornat (représentante parents d'élèves APEELA) et Mesdames Le Gall, Aschehoug et Texier (représentantes parents d'élèves FCPE).

Le quorum étant atteint avec 17 participants, la séance débute.

Ordre du jour modifié :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 10 décembre 2013
3. Informations sur les travaux
4. Calendrier de fin d'année
5. Sorties
6. Adhésion du collège au groupement de commande d'électricité
7. Préparation de la rentrée 2014 (vote sur la proposition de répartition de la DHG)

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 10 décembre 2013

18h15 : arrivée de Madame Cornat

3. Informations sur les travaux

Monsieur Le Person fait le point sur les travaux réalisés et à venir au sein du collège ainsi qu'aux abords.

- La commission de sécurité triennale a visité le collège ce vendredi matin. Elle a émis un avis favorable avec les félicitations pour la tenue de l'établissement.
- Futur gymnase : début de la construction en mars 2014 livraison en juin 2015, pas d'information sur les dates de réception.
- Des toilettes pour les enseignants ont été faites à la toussaint. La commande des clés est en cours.

- Changement de la clôture sur les $\frac{3}{4}$ de l'établissement à l'été 2014. La hauteur du grillage sera de 2m50. Seul le quart de clôture en commun avec le gymnase restera en l'état. Il sera refait à l'été 2015 quand le gymnase sera terminé.
- Un arbre a été enlevé pour permettre la communication du collège avec le gymnase. Les représentants des professeurs se sont renseignés sur les éventuelles autres modifications apportées à la végétation environnante. Cela devrait être la seule.
- Réfection à l'été 2014 de toute la cour avec un traçage de mini terrains de sports collectifs (football, basket-ball, hand-ball ...).
- Certains travaux restent en suspend pour attendre la fin de la construction du gymnase.

4. Calendrier de fin d'année

Monsieur Le Person présente le calendrier de cette fin d'année.

- 5 au 11 mars : séjour des Irlandaises
- 10 au 20 mars : conseil de classes. Ceux des classes de 3^{ème} débiteront vers le 15 afin que les professeurs aient le temps de finir de corriger les brevets blancs. Les représentants de la FCPE rappellent leur souhait qu'il y ait une rotation au niveau des horaires des conseils de classe. Monsieur Rabès-Valton a bien pris note mais cela ne pourra pas toujours être le cas pour ce second trimestre.
- 11 mars : réunion pour les parents de 3^{ème} avec les proviseurs des lycées Lakanal de Sceaux et Descartes d'Antony
- 15 mars : journée Portes Ouvertes au lycée Monod à Antony 22 mars : journée Portes Ouvertes au lycée Descartes à Antony
- 26 mars : oraux de stage pour les élèves de 3èmes de 10h à 12h donc suppression des cours sur ce créneau pour les élèves des autres niveaux.
- Semaine du 7 avril : voyage d'élèves de 3^{ème} en Espagne
- 10 et 11 avril : voyage d'élèves de 3^{ème} au Futuroscope
- 6 et 7 mai : brevet blanc
- Obligation nationale des conseils de classe de 3^{ème} avant le 11 juin
- Le 11 juin après midi : oral d'histoire des arts donc les élèves des autres niveaux sont dispensés de cours sur ce créneau
- 14 juin : matinée porte ouverte au collège La Fontaine et inscription des futurs élèves du collège
- 17 au 27 juin : voyage des germanistes de 4^{ème} dans le cadre de l'appariement avec Göttingen
- 18 juin : commission d'appel de 3^{ème}
- 23 juin : commission d'appel 6^{ème} et 4^{ème}
- 26 et 27 juin : diplôme national du brevet

Lycée Jean-Jaurès, Châtenay-Malabry : Depuis déjà trois ans, cet établissement est le 2ème établissement de secteur pour de nombreuses communes du département dont Antony et Bourg-la-Reine. Il présente plusieurs désavantages en particulier : toutes les

sections ne sont pas proposées (L et ES, à partir de la 1ère), l'établissement n'est pas bien desservi par les transports.

5. Sorties

Les sorties scolaires ne sont pas nécessairement soumises au vote mais lorsqu'il y a un financement, le conseil d'administration donne son approbation.

- 14 mars : voyage des 5^{ème} 2 et 5^{ème} 4 à Chartres dans le cadre de l'histoire des arts avec Mesdames Kopp, Pinet, Santander et Messieurs Canac et Thierry. Le matin, les élèves de 5^{ème} 2 réaliseront un atelier A sur la physique de la lumière et de la couleur tandis que les élèves de 5^{ème} 4 réaliseront un atelier B sur la symbolique de la couleur au moyen âge. L'après-midi, les 2 classes participeront à un atelier C sur la création de vitraux avec motif historique et montage au plomb.

	Prix par élève	5 ^{ème} 2	5 ^{ème} 4
Atelier A	4€80	X	
Atelier B	3€80		X
Atelier C	7€90	X	X
Car	13€58	X	X
Subvention foyer	20€	X	X
Coût pour les familles		6€28	5€28

18h40 : arrivée de Madame Cottenceau

Vote sur l'approbation de l'intérêt pédagogique de la sortie des élèves de 5^{ème}

Pour : 19 (vote à main levée) sur 19 votants

Vote sur le financement d'un montant maximal de 7€ par les familles pour la sortie des élèves de 5^{ème}

Pour : 19 (vote à main levée) sur 19 votants

- 15 mai : voyage des 6^{ème} 3 à St Germain en Laye au musée d'Archéologie nationale sur la Gaule de Vercingétorix avec Mme Mahé et Mme Delseray. Prise en charge par le collège du prix des billets de transport et de la visite.

Vote sur l'approbation de l'intérêt pédagogique de la sortie des élèves de 6^{ème}

Pour : 19 (vote à main levée) sur 19 votants

6. Adhésion du collège au groupement de commande d'électricité

Monsieur Le Person reprend rapidement le descriptif expliquant la préconisation du conseil général pour voir diminuer la facture d'électricité.

Vote sur l'approbation de l'adhésion du collège au groupement de commande d'électricité

Pour : 19 (vote à main levée) sur 19 votants

7. Préparation de la rentrée 2014 (vote sur la proposition de répartition de la DHG)

Monsieur Le Person reprend le descriptif de dotation d'horaire globale de la DSDEN. Allocation de 516 heures dont 475 heures-postes et 41 heures supplémentaires années. Effectifs prévisionnels de 447 élèves répartis comme suit :

6^{ème} : 111 élèves 5^{ème} : 108 élèves 4^{ème} : 118 élèves 3^{ème} : 110 élèves

La Direction a décidé d'adopter une répartition de 4 classes pour les niveaux de 6^{ème}, 5^{ème}, 3^{ème} et d'ouvrir une cinquième classe de 4^{ème}. Cette décision a été soumise au conseil pédagogique qui était parvenu à la même conclusion compte tenu du caractère plus difficile des élèves de ce niveau. Les représentants des professeurs soulignent l'intérêt de réduire les effectifs des classes de cette année charnière.

Monsieur Le Person indique qu'il a reçu du rectorat un courrier de confirmation de création de la section européenne en 4^{ème} et 3^{ème} mais à moyen constant comme cela se fait désormais dans le département. Les représentants des parents d'élèves de la PEEP et de la FCPE sont dans l'incompréhension d'une ouverture de section par le rectorat sans fournir les moyens nécessaires.

Monsieur Le Person revient sur la pérennité du poste d'allemand remise en cause par le manque d'heures dans cette discipline. Lors de la commission permanente, les représentants des professeurs ont émis l'hypothèse de compléter le service actuel du professeur d'allemand en re-proposant une LV2 Allemand au sein de l'établissement à partir de la 4^{ème}. Cela permettrait de supprimer un groupe de LV2 Espagnol sans que cela se fasse au détriment de l'Espagnol. C'est donc cette hypothèse qui va servir de base à la proposition de répartition horaire mise en œuvre par la Direction avec les préconisations des professeurs.

Compte tenu de tous ces paramètres, les heures disponibles sont dispatchées entre les différents niveaux, cf. le tableau de répartition des moyens en annexe. Dès que cela est possible et lorsque la demande est motivée, des heures sont notamment ajoutées. Ainsi, tous les niveaux bénéficient d'un surplus et plus particulièrement en 5^{ème} pour compenser le nombre plus faible d'heures légales dans ce niveau.

Il reste 1 heure que Monsieur Rabes-Valton évoque comme utilisation la possibilité d'aligner les heures d'anglais de tous les 6^{ème} d'une même classe. Les élèves bi-langues passeraient alors de 6h à 7h de langue.

Les représentants des parents d'élèves de la PEEP soulignent la lourdeur des horaires pour des élèves de 6^{ème} avec le risque de voir s'essouffler les élèves.

19h34 : Arrivée de M. Dova

Les représentants des professeurs indiquent qu'il n'est plus possible de retrouver, compte tenu des moyens fournis par le DASEN, les horaires du cycle central notamment en 4^{ème} avec 27h au lieu de 28h50 et donc de retrouver les horaires qui ne

sont plus présents depuis la perte des itinéraires de découverte. Monsieur Le Person rappelle qu'il y a plusieurs lectures des textes officiels et que la grille horaire ne tient plus compte des IDD qui ont disparu depuis de nombreuses années.

Les associations de parents d'élèves PEEP et FCPE reviennent également sur l'absence de dotation de la classe européenne contrairement à ce qui avait été promis l'année précédente. Ils soulignent également le dilemme de devoir voter pour la répartition et non pas sur le nombre d'heures allouées. La Direction explique que l'établissement s'en sort bien par rapport à d'autres du département et que le vote porte sur la répartition et pas le volume horaire. Les représentants des parents d'élèves de la PEEP et de la FCPE souhaitent néanmoins manifester leur désaccord afin que la demande d'audience auprès de la DASEN puisse être entendue.

Les représentants des professeurs rappellent que par rapport à l'année scolaire 2010-2011, il y eu une perte de 22h pour 5 élèves supplémentaires.

Monsieur Le Person informe les membres du conseil d'administration qu'en cas de non approbation de la répartition de la DHG, il ne pourra soutenir les élus lors de l'audience auprès du DASEN car il estime que la dotation est satisfaisante par rapport à d'autres EPLE qui ont vu leur dotation baisser.

Monsieur Rabès-Valton sollicite un vote à bulletin secret.

Vote sur la proposition de répartition de la DHG

Pour : 9 Contre : 11 sur 20 votants

La proposition est rejetée.

Monsieur Le Person distribue immédiatement la convocation pour le prochain conseil d'administration qui doit se réunir le 6 mars 2014 pour que soit votée à nouveau la proposition de répartition de la DHG.

Les représentants des professeurs tiennent à souligner qu'ils apprécient l'écoute de la Direction lors de leurs préconisations et souhaite qu'une motion soit ajoutée au compte rendu du CA :

« Les représentants élus du personnel enseignant et d'éducation au conseil d'administration ainsi que les fédérations de parents d'élèves FCPE et PEEP reconnaissent la qualité du travail effectué par la Direction du collège pour répartir la DHG mais ne peuvent émettre un vote positif dans la mesure où elle entérine une DHG insuffisante qui génère des divisions à effectifs surchargés à tous les niveaux sauf en 4ème et ne permet pas d'assurer à la fois les horaires minima légaux sur tous les niveaux et la carte des formations. »

Les représentants de parents d'élèves de la PEEP et de la FCPE souhaitent se joindre à cette motion. La représentante de parents d'élèves de l'APEELA ne se manifeste pas.

La séance est levée à 20h07.